

Image not found or type unknown



peux t'on faire un contrat de mariage 11 ans après notre mariage

Par **ap2012**, le **22/01/2013** à **21:43**

Bonsoir,

Voilà, nous sommes mariés depuis 11 ans (2001) et mon mari avait acheté une maison en ruine en 1996 pour un montant de 1500 € et jusqu'à ce jour nous avons embellie notre propriété, mais voilà aujourd'hui cette maison vaut aux environs de 250 000 €,

Ma question est:

Faudrait t'il faire un contrat de mariage pour que l'on soit propriétaire tous les deux et quel serait le coût, car mon mari avait 2 enfants d'une union précédente et nous avons une fille en commun ?

Merci de votre réponse,

Cordialement,